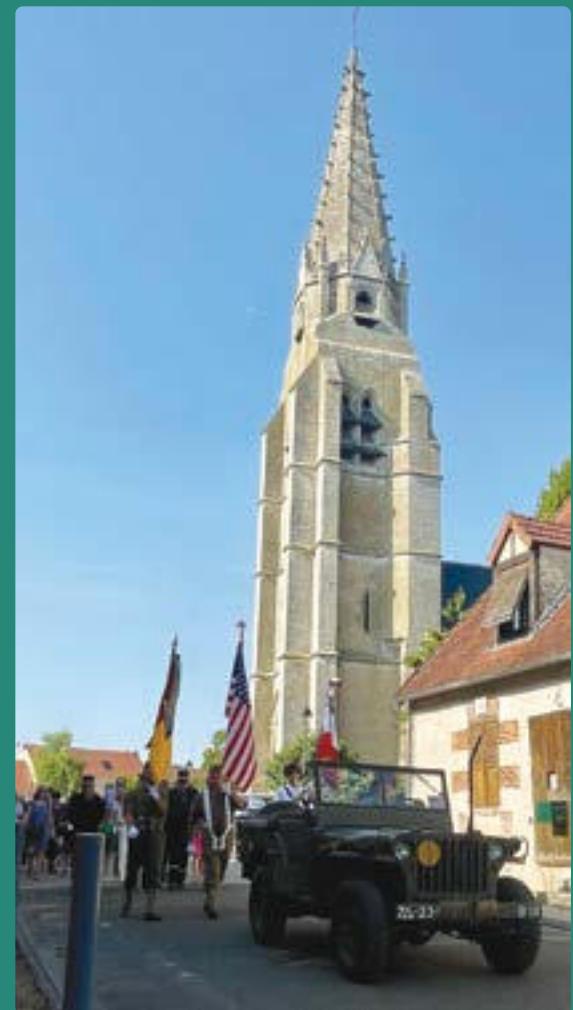


MARBOUÉ

Bulletin Municipal - 2026 - n°43



Édito



Ouverture de la mairie

Jours et heures d'ouverture au public

- Lundi : 9h00 - 12h00
- Mercredi : 13h30 - 17h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

Nous restons disponibles par téléphone au 02 37 45 10 04 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et par mail : mairie@marboue.fr

Possibilité de vous recevoir sur rendez-vous.

Restez informés des actions et événements de notre commune grâce à notre page Facebook, l'application PanneauPocket (téléchargeable sur votre téléphone portable), notre site internet marboue.fr et découvrez nos photos et vidéos sur notre compte INSTAGRAM mairiedemarboue.

Gaëlle CHASSELOUP

Maire de Marboué

Vice-Présidente chargée de la communication
à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun



Chères Marbouésiennes, chers Marbouésiens,

En ce début d'année 2026, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et de bonheur.

L'année 2025 a été marquée par un chantier majeur : les travaux du cimetière. Ce lieu de mémoire et de recueillement, essentiel pour nos familles, a bénéficié d'aménagements importants afin d'améliorer son accessibilité, sa sécurité et sa dignité. Ce projet illustre notre volonté de préserver le patrimoine communal tout en répondant aux besoins concrets des habitants.

Dans le même temps, nous avons continué à soutenir activement la vie associative. Les associations sont le cœur battant de Marboué : elles créent du lien, animent notre quotidien et renforcent la solidarité entre générations. La municipalité reste attentive à leurs besoins et les accompagne dans leurs projets, convaincue que leur vitalité est une richesse pour notre village.

Nous poursuivons également nos efforts en matière d'énergie et de modernisation des équipements. Les fenêtres du stade ont été remplacées, la toiture de la mairie rénovée, et les spots du stade changés pour des modèles plus performants. Ces investissements traduisent notre volonté de réduire les consommations et d'améliorer le confort des usagers.

Par ailleurs, la sécurisation de la N10 demeure une préoccupation constante. Déviation, radar, caméras : nous insistons régulièrement auprès des services de l'État pour obtenir des avancées concrètes. Ces démarches sont difficiles, mais nous ne relâchons pas nos efforts, car la sécurité de nos habitants reste une priorité absolue.

Enfin, je tiens à rappeler que toutes nos actions s'inscrivent dans une exigence de rigueur financière. Chaque euro dépensé doit être utile, réfléchi et au service de l'intérêt général. Dans un contexte budgétaire contraint, nous faisons le choix de la prudence et de la transparence, afin de préserver l'équilibre des finances communales et de garantir un avenir serein à Marboué.

Soyons fiers de ce que nous accomplissons ensemble. Continuons à bâtir une commune vivante, solidaire et responsable.

*Avec toute ma considération
Gaëlle, Maire de Marboué*

Marboué Commune Innovante

Bulletin municipal n° 43

Janvier 2026

Directeur de la Publication : Gaëlle CHASSELOUP

Rédacteurs : Gaëlle CHASSELOUP, Anne-Sophie ALLANIC, Rémy CHABANNES, Virginie SAMSON, Dominique POUCHIN, Fabienne LABELLE, Sylvie BARRE, Magali LABIA.

Création, exécution et impression :

COMMUNIMAGE

0 612 612 353

Dépot légal : janvier 2026

ISSN 2493-6758

Carte d'identité et passeport : comment faire sa demande ?

Pour obtenir ou renouveler une carte nationale d'identité ou un passeport, il faut prendre rendez-vous dans **une mairie équipée d'un dispositif biométrique** (scanner des empreintes digitales).

Les étapes :

- Pré-demande en ligne (facultative mais conseillée) : connectez-vous sur ants.gouv.fr pour remplir une pré-demande et gagner du temps lors de votre rendez-vous.
- Prise de rendez-vous : la mairie de Marboué n'étant pas équipée, il faut se tourner vers une mairie voisine (ex. : Châteaudun, Bonneval, Cloyes, Brou...). La liste complète des mairies habilitées est disponible sur le site de l'ANTS. Les documents nécessaires vous seront précisés lors de la prise de rendez-vous.
- Rendez-vous en mairie : présentez-vous avec vos documents, vos empreintes seront enregistrées sur place.
- Retrait du titre : vous serez informés lorsque votre carte ou passeport sera prêt. Le retrait se fait dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

À noter : les délais d'obtention varient selon la période de l'année.

Chemin du Croc Marbot : une fermeture durable à prévoir



Fermé depuis l'an dernier, le chemin du Croc Marbot (derrière Paprec), inscrit au réseau de Grande Randonnée, ne pourra probablement pas rouvrir.

Des études de sol ont révélé une forte instabilité liée aux anciennes champignonnières sous-jacentes. Les travaux nécessaires pour sécuriser le site sont d'un coût bien trop élevé pour la commune.

Nous invitons les promeneurs à emprunter les itinéraires balisés alternatifs.

Recensement citoyen obligatoire dès 16 ans

Tout jeune Français, garçon ou fille, doit effectuer son recensement citoyen (parfois appelé par erreur « recensement militaire ») dès l'âge de 16 ans. Cette démarche, obligatoire, peut se faire en ligne ou à la mairie. Elle sera suivie d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pour un recensement à la mairie, il faudra vous munir :

- d'une pièce d'identité du demandeur,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- du livret de famille à jour.

À savoir :

- Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire.
- Une attestation de recensement est remise, indispensable pour s'inscrire aux examens (bac, permis de conduire, concours...).

Important : La Journée Défense et Citoyenneté est organisée par le Centre du Service National, et n'est pas gérée par la mairie.

Après le recensement, les jeunes reçoivent une convocation par mail ou directement à leur domicile.



Sur les *traces* du Major James TUCKER

Le jeudi 27 mars, Katherine NELSON, l'arrière-petite-fille du Major James TUCKER, soldat américain, mort en 1944, s'est rendue à Marboué, accompagnée de son mari, pour se recueillir devant la stèle où figure le nom de son arrière-grand-père. Le monument honore également dix soldats américains et quatre membres des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). Après le moment de recueillement, ils ont pris la direction du site du crash.

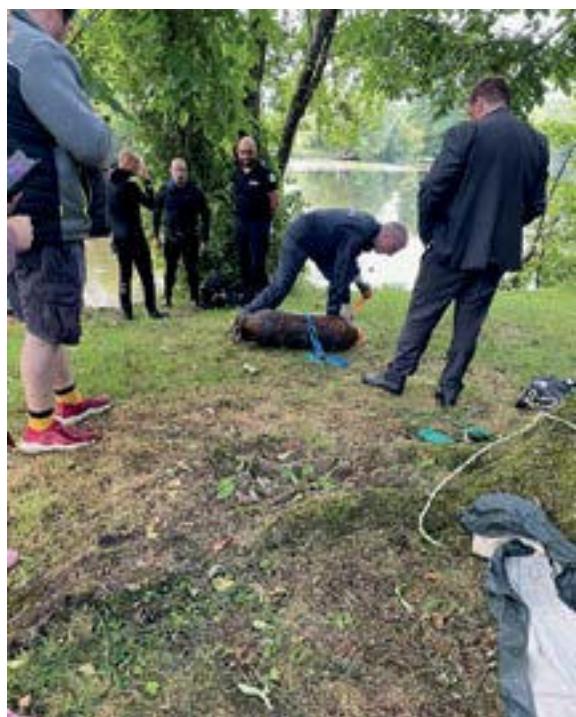


En 1944, le militaire, à bord d'un avion de chasse nommé « Margie II », est abattu par une batterie anti-aérienne allemande postée à Marboué. L'engin s'écrase 800 m plus loin, dans le hameau « Le Plessis ». Aux côtés de Madame le Maire, de son adjoint, des membres de l'association Forced Landing, des vétérans de la 7^e division blindée et du propriétaire du champ, elle s'est recueillie sur le lieu même où, 81 ans auparavant, l'avion du Major James Tucker s'est écrasé. Son corps sera enterré quelques jours après le drame au coin de la mare par les villageois puis rapatrié par les Américains à la libération du 17 août 1944.



Le président de l'association Forced landing lui a remis un morceau de plexiglas du cockpit du Margie II. L'une des pièces qui a été retrouvée sur le lieu du crash et qui a été conservée par l'association. Tout autant de souvenirs à rapporter dans le Kansas pour l'arrière-petite-fille du Major. Une histoire et une journée qu'elle n'oubliera pas de sitôt.

Neutralisation d'une bombe américaine



Une bombe d'aviation américaine de 111 kg, datant de 1944, a été découverte à proximité du lavoir de Greslard, par les plongeurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir (SDIS 28) lors d'un exercice dans le Loir.

Le 5 août dernier, le centre de déminage de Versailles est intervenu pour neutraliser l'engin dans un endroit sécurisé par des ballots de paille sur 3 mètres de haut. La bombe, conçue pour provoquer de gros éclats et une onde de choc, a été détruite par les démineurs dans une carrière située dans l'Eure.



La municipalité n'exclut pas un lien entre cette bombe et l'histoire locale de l'avion du Major James Tucker. En effet, l'avion a été abattu à Marboué le 10 août 1944, soit 5 jours avant la libération de la commune. La supposition est que le pilote a peut-être largué ses bombes pour alléger l'appareil avant de s'écraser. Même 81 ans après, cette découverte permet d'enrichir encore la mémoire et l'histoire de la commune.

Plongée dans l'**ambiance** de la **Victoire**

Du 15 au 17 août 2025, la commune de Marboué a vibré au rythme de la Mémoire et de l'Histoire.



À l'occasion de la fête de la Libération de Marboué, les habitants et visiteurs ont été invités à revivre les événements marquants du 15 août 1944, jour où les troupes américaines et les forces françaises mirent fin à l'occupation allemande.

Les festivités ont débuté par un hommage solennel aux morts : après s'être rassemblé devant la mairie, un cortège constitué du sous-préfet, d'élus locaux, d'un attaché militaire américain, d'anciens combattants, de porte-drapeaux, d'anciens sapeurs-pompiers, d'une soixantaine de membres de l'association des Musées des Véhicules Américains de la Libération, grossi par la population et entouré de véhicules et chars, a défilé dans les rues de Marboué. Tout le monde s'est retrouvé devant les stèles et le monument aux morts.



Après un honorable salut, la commune a offert un pot au cœur de la reconstitution d'un camp militaire historique à l'Espace Loisirs des Fontaines. Organisé par l'association des Musées des Anciens Combattants Franco-Américains, le comité des fêtes et la municipalité, le camp a rassemblé une trentaine de véhicules et chars d'époque, des tentes militaires et des bénévoles en tenues de soldats.

Cette immersion dans les années 40 a permis de faire revivre l'espoir né au cœur des heures sombres de la Seconde Guerre mondiale.



À savoir

En 1946, par décision officielle, la route nationale traversant Marboué est déclarée « Avenue du 15 août 1944 » en hommage à ceux qui contribuèrent à la reconquête de la chose la plus précieuse au monde : la liberté.



Le 21 août, des victimes de la guerre furent enterrées hâtivement. L'armée américaine en reprit possession. Les familles françaises firent de même. Une stèle est élevée à leur mémoire en face du cimetière.

Mémoire locale : des images rares du pont SNCF bombardé en 1944



La commune poursuit son engagement en faveur de la mémoire et du patrimoine local.

À ce titre, nous avons le plaisir de partager avec vous des photographies historiques du pont SNCF, prises peu après les bombardements de 1944. Ces images poignantes témoignent des dégâts subis dans le village durant la Seconde Guerre mondiale.

Ces clichés nous ont été gracieusement remis par Monsieur GATEAU, que nous remercions chaleureusement pour sa contribution.



Finances municipales

Bilan communal 2025

La gestion financière de Marboué repose sur la rigueur et la transparence.

Chaque euro est étudié avec soin afin de préserver l'équilibre budgétaire et de garantir que les finances communales servent directement l'intérêt général.

✓ **Budget de fonctionnement prévisionnel 2025 : 1 591 000 €**

Il couvre les dépenses du quotidien : écoles, cantine, entretien des bâtiments, éclairage public, soutien aux associations et rémunération des agents municipaux.

✓ **Budget d'investissement : 679 000 €**

Il finance les projets structurants et les travaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.

À noter qu'un prêt relais de **270 000 €**, contracté en 2024 pour les travaux de l'école, a déjà été intégralement remboursé, illustrant la volonté de la municipalité de maîtriser l'endettement.

✓ **Les recettes**

Les ressources de la commune proviennent principalement de la **taxe foncière**, des **dotations de l'État**, des **subventions**, mais aussi des recettes liées à la **cantine** et à la **garderie**.

Depuis fin 2025, une décision importante a été prise : la commune **ne verse plus les 130 000 €** aux communes de l'ancien syndicat de la zone d'activité. Cette mesure renforce notre capacité à investir et à soutenir directement Marboué. Grâce à cette gestion responsable, la commune peut continuer à soutenir ses habitants, investir dans des équipements durables et préparer l'avenir sans alourdir la charge financière des familles.

Acquisitions 2025

Pour l'accueil de loisirs et périscolaire :	
PC portable	902,34 €
Jeux de société	201,29 €
Pour l'école maternelle :	
Enceinte portable	129,00 €
Pour l'école élémentaire :	
Panier de basket	85,49 €
Jeux	146,00 €
Vidéoprojecteur interactif	2 940,00 €
Pour le service technique :	
Réfrigérateur	159,00 €
Lot de 10 barrières	658,00 €
Remorque pour les barrières	2 640,00 €
Stands bachés	2 844,00 €
Pour le restaurant scolaire :	
Radiateurs	379,95 €
Pour la mairie :	
Ecran	199,00 €
Ensemble clavier/souris ergonomiques	331,60 €
Onduleur	162,00 €
3 ordinateurs	4 826,40 €
Fauteuil ergonomique	303,30 €
Dalles led	760,18 €
Pour la salle des fêtes :	
Vidéoprojecteur	1 020,00 €
Pour le stade :	
Projecteurs	10 207,68 €
Divers bâtiments :	
Extincteurs	554,38 €
Défibrillateur	2 142,00 €
Aspirateur	313,57 €
Divers :	
Abribus à Mortiers	1 425,90 €
Guirlandes de Noël	5 133,43 €
Jeux à l'Espace Loisirs des Fontaines	7 164,00 €

Projet du **lotissement Saint-Martin** : point sur la situation

Lors de la réunion tenue en sous-préfecture le jeudi 4 décembre, la SAEDEL a réitéré sa volonté de mettre un terme à la convention qui la lie à la commune de Marboué depuis plus de vingt ans pour le projet du lotissement Saint-Martin.

Dans ce cadre, la société a demandé que la commune participe au déficit de l'opération, à hauteur de **700 000 €**.

Cette proposition, qui nous semble particulièrement importante, sera étudiée et discutée en conseil municipal afin que les élus puissent se prononcer collectivement sur la suite à donner.

Madame le Maire tient à rappeler **qu'elle ne cédera pas** et qu'il n'est pas question d'imposer à la population une telle dépense, dont les habitants ne sont en rien responsables. La municipalité restera vigilante et déterminée à défendre les intérêts financiers de Marboué.

Nous continuerons à vous tenir informés des suites de ce dossier dès que de nouveaux éléments seront communiqués.

Travaux 2025



Avenue du 15 Août 1944 : éclairage modernisé et plus économe

L'avenue du 15 Août 1944 (Nationale 10), historiquement la plus énergivore de la commune en raison d'un éclairage nocturne permanent pour garantir la sécurité, a bénéficié d'un important chantier de modernisation.

L'ensemble des points lumineux a été remplacé par des LED, permettant une réduction significative de la consommation énergétique tout en maintenant un haut niveau de visibilité. Les passages piétons ont également été mis en bleu pour renforcer leur repérage, notamment de nuit.

L'éclairage est désormais dégressif aux heures de moindre passage, conciliant sécurité et sobriété énergétique.

Coût de l'opération : 42 000 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 25 200 € HT.

Territoire Energie 28 a déposé une demande de subvention auprès de la Région au titre du Conseil Régional Centre Val de Loire (CRST). À ce jour, cette demande n'a pas encore été instruite. Si cette subvention est accordée, le reste à charge pour la commune serait de 12 600 € HT.

Pour les 10 premiers mois de l'année 2025, il a été constaté une baisse de près de 25% de la consommation grâce au passage en LED.

Trottoirs remis en état après les inondations

Les trottoirs endommagés par les récentes inondations ont été remis en état début décembre. Grâce aux accords de subvention obtenus auprès de l'État fin juillet, la commune a pu engager les travaux nécessaires pour restaurer les cheminements piétons.

Malgré les difficultés à mobiliser une entreprise de travaux publics dans un contexte de forte demande, les interventions ont pu être menées à bien.

Nous remercions les habitants pour leur patience et leur compréhension.

Coût de l'opération :
21 378 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 9 919 € HT.

Mise en **accessibilité** du cimetière : un cadre plus **accueillant** et **sécurisé**

Des travaux importants ont été réalisés au cimetière communal afin d'en améliorer l'accessibilité et le cadre général. Les allées principales ont été entièrement reprises pour faciliter les déplacements, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Une partie des murs endommagés a également été restaurée, contribuant à la sécurité et à la préservation du site. Enfin, une végétalisation douce a été mise en place avec la plantation d'arbres et d'arbustes, apportant ombre, sérénité et respect du lieu. Ces aménagements traduisent notre volonté d'offrir à chacun un espace digne, paisible et accessible.

Coût de l'opération : 43 685 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 8 737 € HT.

La commune poursuit également les reprises de concessions arrivées à échéance. Cette démarche a deux objectifs essentiels, libérer de la place et réorganiser l'espace pour que le cimetière reste un lieu digne, harmonieux et respectueux, avec des allées droites et des tombes correctement alignées.



Nouveaux équipements à l'Espace Loisirs des Fontaines



L'Espace Loisirs des Fontaines s'enrichit pour le plaisir de tous ! Des filets de volley, des buts de football et une table de ping-pong ont été récemment installés afin d'offrir aux habitants, petits et grands, de nouvelles possibilités d'activités sportives et conviviales.

Ces aménagements viennent compléter l'offre de loisirs en plein air et encouragent la pratique libre, le jeu collectif et les moments partagés en famille ou entre amis.

Malheureusement, un but de foot a été endommagé durant les forts vents, il sera remis en place au printemps.

Nous vous invitons à venir en profiter, dans le respect des lieux et de chacun.

Coût de l'opération : 5 970 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 4 179 € HT.

Travaux sur la toiture de la mairie

Des travaux de réfection ont été réalisés sur la toiture de la mairie afin d'assurer la pérennité du bâtiment et le confort de ses usagers. L'intervention a permis de remplacer la couverture vieillissante et d'améliorer l'isolation thermique.

Ces améliorations contribuent à la préservation du patrimoine communal tout en renforçant l'efficacité énergétique du bâtiment.

Coût de l'opération : 41 916 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 7 959 € HT.

Travaux au stade : confort et économies d'énergie

Les vestiaires du stade ont été rénovés avec le remplacement des anciennes fenêtres par du double vitrage, améliorant l'isolation et le confort des usagers.

Nous avons nous-mêmes remplacé les anciens spots d'éclairage, particulièrement énergivores, par des LED performantes et économies en énergie.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de modernisation durable des équipements communaux.

Coût des travaux : 16 145 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge 10 912 € HT.

Des décorations plus belles et plus durables pour Noël

Pour embellir les rues de Marboué, la commune a investi dans de nouvelles guirlandes de Noël, plus modernes et plus économies. Elles ont remplacé les anciennes installations devenues obsolètes.

Certaines guirlandes fonctionnent sans électricité : elles s'illuminent grâce à la réverbération des phares des voitures, une solution ingénierie et écologique.

Des suspensions prêtes à peindre ont également été achetées pour permettre aux enfants de participer à la décoration des rues. Une belle façon d'impliquer les plus jeunes dans la magie de Noël !

Coût de l'opération pour la commune : 4 278 € HT.

Rue de la Gare : un aménagement paysager



À la demande des habitants, un aménagement paysager a été réalisé rue de la Gare afin d'améliorer l'esthétique du secteur. Une haie a été plantée à l'avant pour masquer le bac à verre et le tas de cailloux, jugés inesthétiques et sources de nuisances.

Ce nouvel écran végétal permet d'intégrer plus harmonieusement ces éléments techniques dans le paysage urbain, tout en répondant aux attentes des riverains.

Coût des travaux : 3 412 € HT, des subventions ont été accordées, reste à charge de 2 388 € HT.

Salle des fêtes : modernisation de l'espace traiteur

Afin d'améliorer le confort des utilisateurs et la qualité des équipements mis à disposition, la commune de Marboué a décidé d'investir dans l'achat d'un nouveau four et d'un foyer gaz pour l'espace traiteur du foyer Joseph Renault.

Les installations actuelles, devenues vétustes et peu pratiques, posaient régulièrement des difficultés aux personnes louant la salle pour leurs événements. Ce renouvellement permettra de faciliter la préparation des repas, d'assurer une meilleure sécurité d'utilisation, et de répondre aux attentes des particuliers comme des associations.

Rue Gallo-Romaine : des trottoirs remis à neuf pour plus de sécurité

Dans le cadre de l'entretien régulier de la voirie communale, la rue Gallo-Romaine fera prochainement l'objet d'une remise en état complète de ses trottoirs. Cette intervention, attendue par de nombreux riverains, vise à améliorer la sécurité des piétons, l'accessibilité pour tous, et l'esthétique de cette voie de passage fréquentée.

Ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements, notamment aux abords des habitations et des zones de stationnement. Ils s'inscrivent dans une démarche plus large d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de notre patrimoine urbain.

La commune poursuivra, tout au long de l'année, la rénovation de différents tronçons de voirie.

Vidéosurveillance : un projet de modernisation pour 2026

Dans le cadre de notre politique de sécurisation des espaces publics, la commune de Marboué prévoit pour l'année 2026 la mise en place d'un nouveau système de vidéosurveillance autour de plusieurs sites stratégiques tels que les abords des bâtiments municipaux, le parking de la salle des fêtes, la rue de l'Église, la rue du Docteur Péan, l'avenue Aristide Briand et la rue de Logron.

Ce projet vise à remplacer les anciennes caméras, devenues difficiles à exploiter et peu adaptées aux besoins actuels. Le futur dispositif offrira une technologie plus moderne, une qualité d'image nettement améliorée, et une interface simplifiée pour les personnes habilitées.

Objectifs :

- Renforcer la sécurité des biens et des personnes
- Prévenir les incivilités
- Faciliter les interventions en cas d'incident
- Respecter les normes en vigueur en matière de protection des données

Ce système sera installé dans le respect des libertés individuelles, conformément aux recommandations de la CNIL. Il s'inscrit dans une démarche de prévention, sans surveillance intrusive, au service de la tranquillité publique.

Rénovation des douches du stade

La commune poursuit ses efforts pour améliorer les équipements sportifs et le bien-être des usagers. Les douches du stade bénéficieront d'une rénovation complète, avec une remise à neuf des installations sanitaires et du carrelage.

Ce chantier comprendra :

- Le remplacement des anciennes douches par un système plus moderne et économique en eau
- La réfection intégrale du carrelage, pour une meilleure étanchéité et un entretien facilité

Ces travaux, attendus de longue date par les associations sportives et les utilisateurs réguliers du stade, visent à offrir un cadre plus agréable et fonctionnel, à la hauteur des besoins actuels.

Réfection du terrain de tennis

La commune a décidé d'investir dans la réfection complète d'un des deux terrains de tennis situés au stade. Cet équipement, apprécié des sportifs et des familles, nécessite aujourd'hui une remise en état afin de garantir de bonnes conditions de pratique.

Les travaux prévus porteront principalement sur le revêtement du terrain, qui sera entièrement refait pour offrir une surface de jeu moderne, confortable et sécurisée, sur les abords et clôtures, qui seront rénovés pour améliorer la sécurité et l'esthétique du site et sur les équipements annexes (filets, tracés, accès).

Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de favoriser le sport pour tous et de maintenir des infrastructures de qualité accessibles aux habitants. Le tennis, sport convivial et intergénérationnel, pourra ainsi continuer à être pratiqué dans de bonnes conditions.

Eclairage public : vers un passage complet en LED

Dans la continuité des efforts engagés pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort visuel dans l'espace public, la commune de Marboué prévoit en 2026 le passage en LED de l'ensemble des points lumineux encore équipés d'anciens dispositifs.

Malgré les premières phases de modernisation déjà réalisées, de nombreux luminaires restent aujourd'hui énergivores, peu performants et coûteux à entretenir. Ce projet ambitieux vise àachever la transition vers un éclairage public plus moderne, plus durable et plus respectueux de l'environnement.

Les bénéfices attendus incluent une baisse notable de la consommation électrique, un éclairage plus homogène et apaisé, une réduction des coûts de maintenance, et un appui concret aux engagements écologiques de la commune.

Événements et Animations

2025

Etat civil

Conformément au RGPD, nous avons obtenu l'accord de publication.

Naissances

HENG Soan **07 juin**
KEMBOU Yannis **02 septembre**

Décès

MASSUARD Annie **31 décembre 24**
BRUNET
veuve LEGRET Thérèse **03 janvier**
FOUQUAY Serge **17 janvier**
BOUCHER Stéphanie **11 mai**

Mariages

KOURAK Abdelkader
DESSAIN Charlotte **1^{er} février**
EURY Dylan
HUBERT Lucie **19 juillet**
NERRIÈRE Julien
DONISAN Cornélia **30 août**

Thérèse LEGRET, figure dévouée de notre village



En 2021, Mme Thérèse LEGRET a généreusement cédé à la commune, après rénovation et à titre gracieux, la voirie située au Paradis Saint-Martin, rue de la Gare. Cet acte de générosité s'inscrit dans une longue histoire d'investissement des époux LEGRET au service de notre village. Son mari, Pierre LEGRET, était lieutenant des sapeurs-pompiers volontaires, conseiller municipal, et président de la Société Amicale de Marboué (SAM) pendant de nombreuses années. Quant à Thérèse LEGRET, elle était engagée dans la paroisse et présidente de la SAM après le décès de son époux en 1975, poursuivant ainsi son œuvre avec dévouement.

Reconnaissant leur implication et leur attachement à la vie locale, le Conseil Municipal avait décidé de nommer le chemin d'accès au Paradis Saint-Martin Impasse Thérèse LEGRET, un geste symbolique pour honorer leur mémoire et leur engagement.

Mme Thérèse LEGRET nous a quittés cette année. Son souvenir restera profondément ancré dans le cœur des habitants, et son nom continuera de vivre à travers cette impasse, témoignage de gratitude et de respect.

Hommage et souvenirs : les cérémonies commémoratives

À l'occasion des **commémorations du 8 mai, du 15 août et du 11 novembre**, le conseil municipal, entouré des représentants de l'association des anciens combattants, des pompiers et d'habitants, s'est réuni pour honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté.

Un moment fort avec la participation des enfants. Avec sincérité et gravité, ils ont prononcé un discours en hommage aux anciens combattants et aux libérateurs, témoignant de leur respect et de leur reconnaissance envers celles et ceux qui ont œuvré pour la liberté.



Le **Subaquatique Dunois** brille lors de la **47^e Descente du Loir**

Le **dimanche 9 mars**, le Subaquatique Dunois a pris part à la 47^e édition de la Descente du Loir, une compétition emblématique de nage avec palmes et de nage en eau vive avec un départ à l'Espace Loisirs des Fontaines et avec une arrivée au pied du château de Châteaudun.

Cette épreuve sportive, qui rassemble chaque année passionnés et curieux, a offert aux participants un cadre exceptionnel.

Les nageurs ont relevé le défi avec enthousiasme et performance sportive. Pour le Subaquatique Dunois, cette participation illustre une fois de plus son dynamisme et son attachement aux grandes manifestations locales.

Un grand moment !



Événements et Animations

Un beau *geste pour la planète*



plantation et les gestes essentiels pour prendre soin de la nature.

Le **21 mars**, les enfants des écoles, accompagnés du personnel éducatif, de Madame Le Maire, Jean-Marie Devimeux, conseiller municipal et du personnel technique, ont participé à la plantation d'arbres fruitiers dans le jardin St Père et devant le lotissement. Ces arbres, une fois mûrs, permettront à tous les habitants de profiter de leurs fruits.

Grâce aux explications pédagogiques de Jean-Marie Devimeux, les élèves ont découvert les techniques de



Une expérience enrichissante, mêlant apprentissage, engagement citoyen et respect de l'environnement.

L'évènement s'est conclu par un goûter offert par la municipalité.

Un *moment de partage*



Le **5 avril** dernier, à l'initiative de Gaëlle Chasseloup, maire de la commune, les habitants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une cérémonie placée sous le signe de la reconnaissance et de projets d'avenir.

Madame la Maire a tout d'abord présenté le bilan des réalisations marquantes de l'année 2024, soulignant les efforts collectifs et les avancées concrètes pour le bien-être des Marbouésiens. Elle a ensuite dévoilé les grandes lignes des projets communaux pour 2025, avec une volonté affirmée de renforcer les services de proximité, valoriser le patrimoine local et favoriser le lien social. La cérémonie s'est terminée avec une pluie de 13 médailles du travail.

Ce moment de partage s'est conclu autour du traditionnel verre de l'amitié.

Un *conte en musique* à Marboué

Le **26 mars**, l'école de musique du Grand Châteaudun a enchanté le public à la salle des fêtes de Marboué avec une représentation originale du célèbre conte des frères Grimm : Les Musiciens de Brême. Les classes de cordes et de flûtes ont donné vie aux personnages emblématiques – l'âne, le chien, le chat et le coq – à travers une mise en musique expressive et poétique. Cette adaptation musicale avait pour objectif de sensibiliser le public au répertoire classique tout en valorisant le travail des jeunes musiciens.



Une *procession paroissiale* à l'occasion du *dimanche des Rameaux*



Le **dimanche 13 avril**, à l'occasion de la fête des Rameaux, la paroisse St Aventin en Dunois a organisé une procession du cimetière à l'église. Une trentaine de personnes se sont retrouvées près du monument aux morts. Après un mot d'introduction du père François, notre curé a bénit les rameaux, le cortège s'est mis en route en chantant des cantiques, accompagné d'une sonorisation transportée grâce à un âne attelé.

La célébration s'est ensuite poursuivie dans l'église.





Chasse aux œufs : un moment de rires et de surprises pour les enfants

Comme chaque année, la municipalité de Marboué a organisé une chasse aux œufs à l'Espace Loisirs des Fontaines, spécialement dédiée aux enfants des écoles de la commune.

Les enfants ont pu partir à la recherche des précieux œufs cachés, entre rires, surprises et gourmandises. Une belle initiative qui a permis de réunir les familles lors d'une matinée pleine de magie et de chocolat !

À la découverte de nos racines!

Le 29 avril et le 27 mai, la bibliothèque a accueilli deux ateliers d'initiation à la généalogie, offrant aux participants une plongée passionnante dans l'histoire familiale. Animés par un agent des Archives départementales d'Eure-et-Loir, ces ateliers ont permis aux curieux de tous âges de s'initier aux bases de la recherche généalogique : lecture des registres, utilisation des outils numériques, et méthodes pour reconstituer un arbre familial.



Dans une ambiance studieuse, la dizaine de participants ont pu échanger leurs expériences, poser leurs questions et repartir avec de précieuses pistes pour explorer leurs origines.

Carnaval en fête dans les rues de Marboué



Le 4 avril, les rues de Marboué ont pris des airs de fête à l'occasion du carnaval des écoles de Marboué. Encadrés par la municipalité

et leurs professeurs, les enfants ont défilé joyeusement, tous déguisés et fous de joie. Princesses, pirates, animaux et super-héros ont animé le cortège dans une ambiance colorée et pleine d'enthousiasme en présence du bonhomme carnaval conçu par les enfants et les membres de l'Association des Parents d'Elèves.

À l'arrivée, un goûter bien mérité, offert par l'Association des Parents d'Elèves, les attendait, clôturant cette belle journée.

Un après-midi nature placé sous le signe du partage et de l'écologie

Le 18 mai, la mairie a convié les habitants à un après-midi nature dédié à l'environnement et à la convivialité. Petits et grands ont participé au nettoyage de la commune, contribuant activement à la préservation de leur cadre de vie. La journée a également permis de découvrir les champs des oiseaux grâce à une initiation de Jean-Marie Devimeux, conseiller municipal. Un atelier créatif de fabrication de nichoirs a ensuite permis de sensibiliser chacun à l'importance de la biodiversité. Pour clore cette belle journée, une pause gourmande a réuni les participants.



Arts en scène, le festival itinérant a fait étape à Marboué

Le 27 juin, grâce à l'inscription de la mairie, le festival itinérant « Arts en Scène », porté par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, a eu le plaisir d'offrir aux enfants de l'école élémentaire un spectacle exceptionnel avec une représentation du Lucine Cirque. Fidèle à sa mission de rendre le spectacle vivant, accessible à tous, le festival a enchanté aussi bien les enfants que les adultes. Les élèves accompagnés des professeurs des écoles ont pu découvrir l'univers du cirque à travers un spectacle mêlant acrobatie, poésie et humour. Rires, émerveillement et découvertes étaient au rendez-vous.

Un grand merci aux artistes pour ce spectacle drôle, dynamique qui a conquis petits et grands.



Événements et Animations

C'est parti pour les étoiles!
L'aventure spatiale
avec le club
«POUSSIÈRES D'ÉTOILES»



Le **28 juin**, grâce aux outils d'observation du club « POUSSIÈRES D'ÉTOILES », les badauds ont pu se plonger au cœur de la nuit pour mieux comprendre et découvrir le ciel nocturne, les constellations et les objets célestes du ciel profond. Ils se sont aussi laissés tenter par les activités, les découvertes enrichissantes et les observations inoubliables.

Des **après-midis sportifs** pour les **25 jeunes!**

Du **15 au 18 juillet**, la commune de Marboué a organisé et financé les après-midis sportifs pour 25 jeunes âgés de 10 à 17 ans. Jusqu'à présent, ces activités étaient prises en charge par le Conseil Départemental, mais celui-ci n'ayant pas souhaité reconduire le dispositif cette année, la municipalité a décidé de prendre le relais afin de maintenir ce rendez-vous apprécié des jeunes. Encadrés par des animateurs de Profession Sport Loisirs 28, ils ont pu se dépenser, s'amuser et découvrir différentes activités sportives dans une ambiance dynamique et conviviale.



Fête du 13 juillet

à Marboué

Comme chaque année, Marboué a célébré la fête nationale dans une ambiance festive et conviviale. Le 13 juillet, les habitants se sont retrouvés pour partager une soirée inoubliable.

La soirée a débuté par un repas champêtre organisé par le Comité des fêtes, autour du traditionnel cochon grillé, servi dans la bonne humeur à l'Espace Loisirs des Fontaines. Puis, la retraite aux flambeaux, a permis aux petits comme aux grands d'illuminer les rues dans une atmosphère magique.

À la tombée de la nuit, un feu d'artifice spectaculaire financé par la municipalité, tiré au cœur de la commune, a émerveillé l'ensemble des spectateurs. Enfin, la soirée s'est clôturée par le bal populaire, où musique et danse ont animé Marboué jusqu'au bout de la nuit.





Première matinée des associations : un succès pour la vie locale!

Le 6 septembre, la municipalité a organisé sa toute première matinée des associations, un événement convivial qui a permis au public de découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif communal. Sport, culture, loisirs... toutes les associations locales étaient réunies pour présenter leurs activités, échanger avec les habitants et accueillir de nouveaux adhérents. Une belle occasion de renforcer le lien social et de valoriser l'engagement bénévole qui fait vivre la commune au quotidien.

Spectacle à Marboué : le Quatuor de Cirque Suspendu



Le dimanche 7 septembre, dans le cadre du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) porté par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et grâce à l'inscription de la commune, Marboué a accueilli une représentation exceptionnelle du « Quatuor de Cirque Suspendu » à l'Espace Loisirs des Fontaines.

Ce spectacle mêlant acrobaties aériennes, musique, clownneries et numéros suspendus a émerveillé un public intergénérationnel. Une performance à la fois drôle, touchante et spectaculaire, qui a su créer un véritable moment de partage et d'émotion malgré le temps très humide par moments !



À la découverte des chauves-souris



Le samedi 20 septembre, une soixantaine de personnes sont venues découvrir les chauves-souris sur le site des anciennes champignonnières, rue du Croc Marbot. La conférence était animée par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) du Centre-Val de Loire.

Une belle réussite pour cette troisième édition où les passionnés des chiroptères ont pu échanger sur les différentes espèces ainsi que leur mode de vie, et pour terminer, à la tombée de la nuit, ils ont pu découvrir les cavités, lieu de résidence des chauves-souris.



Événements et Animations

Digital Seniors avec Nermont

Une réunion d'information s'est tenue **lundi 22 septembre** à la mairie, marquant le lancement d'un cycle de 10 séances d'animation gratuites dédiées à l'initiation au numérique.

Ce programme, animé par des élèves du campus du lycée Nermont, a rencontré un bel engouement : 10 personnes se sont inscrites pour participer à ces ateliers qui permettent de s'initier ou se perfectionner à internet et au monde digital. Les séances se déroulent à la mairie, avec la mise à disposition d'ordinateurs et de tablettes, afin de permettre à chacun de progresser dans un cadre convivial et bien équipé.

Une belle initiative pour favoriser l'inclusion numérique et accompagner les habitants dans la découverte des outils digitaux essentiels au quotidien !



Succès pour Pressi-Mobile à Marboué

Le **30 septembre**, à l'Espace Loisirs des Fontaines, l'initiative Pressi-Mobile a rencontré un franc succès. De nombreuses personnes se sont déplacées pour apporter leurs pommes à presser. Elles ont pu partager ce moment autour de la transformation de leurs récoltes en jus frais et local. Cette opération, à la fois écologique et solidaire, permet de valoriser les fruits du verger.



Récolte solidaire

Le verger de la commune a connu une belle activité cette année : 600 kg de pommes, poires et coings ont été récoltés. À cela s'ajoutent les dons généreux de particuliers, venus apporter leurs propres pommes pour soutenir l'initiative. Cette opération a permis de produire 165 big bags de jus de fruits de 3 litres, remis à l'association des parents d'élèves. Ces jus seront revendus au profit des enfants des écoles. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite.

Appel pour l'année prochaine

Dès à présent, nous invitons les habitants de Marboué et des environs à se joindre à la prochaine récolte.

Si vous avez des pommiers chez vous et que vous souhaitez participer, merci de le signaler au 06 61 07 98 92. Chaque fruit compte pour soutenir les projets éducatifs et festifs des enfants de la commune.



Après-midi **Halloween** à la salle des fêtes

Le **vendredi 31 octobre**, les enfants des écoles étaient invités à un après-midi plein de frissons et de rires. Tous venus déguisés et prêts à hisser les voiles, à plonger dans un univers de piraterie joyeuse et déjantée avec le spectacle **PIRATE et MATELOT**, interprété par la compagnie Vague de Nuit, financé par la commune.

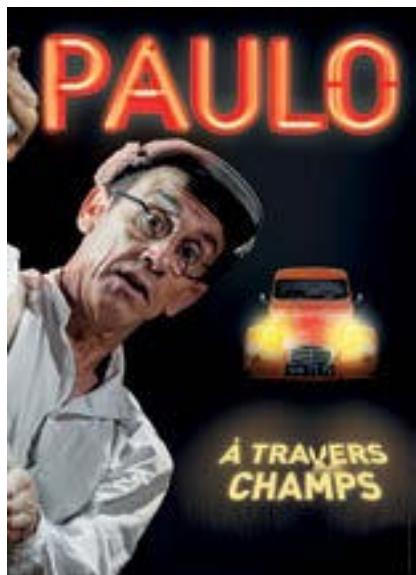
La fête s'est poursuivie avec le concours du meilleur déguisement avec deux gagnantes qui ont été récompensées pour leur créativité et leur esprit d'Halloween !

Un goûter convivial a permis de prolonger ce moment festif avant que bonbons et rires ne viennent parfaire cette journée.



Élisa et Camille, nos deux gagnantes

Un **spectacle** pour les plus de **70 ans**



Le **5 décembre**, la salle des fêtes a accueilli un spectacle humoristique dédié aux plus de 70 ans, avec une représentation exceptionnelle de PAULO dans son spectacle «À Travers Champs».

Entre anecdotes rurales et personnages hauts en couleur, PAULO a su conquérir le public avec son humour authentique et sa générosité scénique. Les fous rires de nos aînés présents ont

fusé, laissant place à une ambiance de détente tout au long de la prestation.

À l'issue du spectacle, les participants se sont retrouvés autour d'un verre et d'un goûter gourmand, prolongeant ce moment dans une ambiance chaleureuse et amicale.



Merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur et au Comité d'action sociale qui a eu l'idée de ce spectacle plein d'humour. Une belle parenthèse de joie partagée !

Le **marché de Noël** enchanter toujours **petits et grands**

Le **vendredi 12 décembre**, la municipalité a eu le plaisir d'organiser une nouvelle édition du marché de Noël, un moment fort de la vie locale placé sous le signe de la magie des fêtes.



La salle des fêtes, décorée avec soin par le personnel communal, des bénévoles et le conseil municipal, a accueilli les visiteurs dans une ambiance féerique, rythmée par des musiques de Noël et illuminée par les sourires des enfants venus rencontrer le Père Noël en personne.

Ce marché a rassemblé une belle diversité d'exposants : artisans, commerçants, enseignants, associations de la commune et particuliers, tous mobilisés pour proposer des créations originales, des produits faits main et des idées cadeaux uniques. Entre gourmandises, objets décoratifs, jouets et surprises, chacun a pu trouver de quoi remplir sa hotte.

Associations

La SAM Foot

La saison écoulée a été contrastée pour la SA Marboué football, co-présidée par Philippe Provôt et Pascal Ferault.

Sur le plan sportif, les deux équipes seniors ont malheureusement connu une descente de division, et l'équipe vétéran, en entente avec l'OC Châteaudun et Logron, a dû cesser son activité, faute d'un effectif suffisant. Malgré ces revers, l'esprit du club reste intact.

Toujours dirigée par Gérald Montamat, l'équipe 1 entend jouer, en cette saison 2025/26, les premiers rôles en Départemental 3 et l'équipe réserve, en Départemental 4, gagner le plus de matches possibles en se faisant plaisir.



De son côté, le groupement Foot jeunes vallée dunoise, au sein duquel la SAM prend une part prépondérante, poursuit sa progression avec sérieux et enthousiasme. Encadrés par des éducateurs investis, les jeunes joueurs représentent l'avenir du club.

La SAM est particulièrement fière de ses deux licenciés, Christophe Poirier et Sylvain Chetteau, qui ont disputé avec l'équipe de France +60 ans la Coupe du Monde de football en marchant, organisée, au mois d'octobre, en Espagne. Leur engagement et leur performance, stoppée cruellement aux tirs au but en quart de finale face à l'Irlande du Nord, méritent d'être salués.

Le club compte plus de 80 licenciés, dont pour moitié des seniors-vétérans et une quinzaine de footballeurs en marchant, qui se réunissent tous les lundis.

Suite aux inondations qui ont touché la commune de Marboué, en 2024, le club house a pu être remis en état grâce à la mobilisation conjointe des bénévoles et du personnel communal. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette rénovation.

Les ex-internationaux du Paris SG, Laurent Fournier et Vincent Guérin ont pu y être accueillis dans de bonnes conditions, lors d'une soirée mémorable, en marge d'un stage organisé par le groupement pendant les vacances de Pâques.

Deux lots ont permis de récolter des fonds précieux pour le fonctionnement du club. Ces moments conviviaux ont également renforcé les liens entre les membres, les familles et les habitants.

La SAM tient à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition de son personnel, indispensables à la vie du club. De nouveaux travaux étaient programmés en fin d'année dans les vestiaires avec le changement des boiseries et des douches, ainsi que la pose d'un nouvel éclairage sur le terrain d'entraînement et le terrain de boules.

Au sujet de la pétanque, sous-section du club, onze tournois vétérans loisir ont été organisés en six mois.

BEDM

BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE À MARBOUÉ

BEDM est une association sportive de Marboué.

Nous proposons deux cours le mardi en soirée, pilates et LIA, le tout dans la bonne humeur avec notre professeur Isabelle Pierre.

Pour tout renseignement : bedm28200@gmail.com



Le club Joseph Renault

Nous avons repris nos activités en septembre 2025 avec un nombre d'adhérents en diminution d'année en année.

Notre réunion est tous les 15 jours (le mercredi) à la Salle Joseph Renault prêtée gratuitement par la municipalité, nous l'en remercions. Nous proposons : jeux de cartes et un goûter.

Cette année, nous avons assisté à un spectacle à CHECY dans le Loiret le 06 mars 2025, le 25 octobre un spectacle à la salle des fêtes de Bonneval organisé par les Anciens Combattants et le 05 novembre, la Journée Rencontre à OUZOUER LE MARCHE organisée par les Cars SIMPLON.

Si vous avez un moment de libre, venez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour vous donner tous les renseignements sur le fonctionnement du Club et peut-être auriez-vous d'autres suggestions d'activités.

Vous pouvez nous contacter :

- **Présidente**.....M^{me} Thérèse NOBLET – Tél : 02 37 45 13 96
- **Trésorière**M^{me} Reine RICOIS – Tél : 02 37 45 26 20

La SAM Natation

La SAM Natation comptait 10 licenciés (de 16 à 49 ans) pour l'année 2024-2025.

Nos sportifs ont participé à 25 séances d'entraînements à la piscine de Châteaudun et à 3 compétitions interclubs UFOLEP centre ainsi qu'à une compétition départementale.

Les adhésions au club sont ouvertes à toute personne sachant bien nager. Les entraînements sont de type loisirs, chacun pouvant adapter l'entraînement à son niveau et à ses besoins. Venez nous rejoindre.

Chaque année, vous retrouvez le club de Marboué à la journée terroir fin septembre avec la vente de crêpes. Encore un très grand succès cette année avec le soleil : plus de 600 crêpes ont été faites et vendues par les nageurs du club. Cela permet au club d'acheter du nouveau matériel pour les nageurs : planches, plaquettes et palmes.

Le club de Marboué étant le seul inscrit du département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue dans le département du Loiret, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Que ce soit pour les compétitions mais aussi pour les entraînements hebdomadaires, le club s'organise pour faire du covoiturage.

Le bureau est formé de :

- **Présidente**.....Sophie Ruault
- **Secrétaire**.....Catherine Maloyer
- **Trésorier**.....Elouan Ruault-Flageul

Nous tenons à remercier :

- La Mairie de Marboué pour la subvention accordée chaque année ;
- Le Comité UFOLEP Eure-et-Loir (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation du département) ;
- L'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-et-Loir, dans leurs compétitions Interclubs, départementales et régionales.

Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres sont des bénévoles.

Pour tous renseignements, contactez Sophie RUAUT au 06 11 05 99 14.



« Souvenirs : c'était en juin 2017 lors d'une compétition de natation à la piscine de Marboué sous un beau soleil. Les reconnaissiez-vous ? »

Après demain 28

FAVORISER LES ACTIONS DE PROXIMITÉ À BUT NON LUCRATIF.
ÉVITER TOUS LES GASPILLAGES, FAVORISER LE RECYCLAGE.
FAVORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

■ Président : Jean-Marie DEVIMEUX - Tél. : 06 61 07 98 92

■ Vice-président : Robert TESSIER

■ Trésorier : Jean-Pierre GUILLOTIN

■ Trésorier adjoint : Dominique CAUSSANEL

■ Secrétaire : Gilles RIVERAIN

Site internet : <https://apresdemain28.wixsite.com/website>

Adresse mail : apresdemain28@gmail.com

Facebook : Groupe Après Demain dans le sud de l'Eure-et-Loir

Après Demain 28, c'est :

■ **Le Répar'café** : Tous les premiers samedis du mois, les « gentils réparateurs » sont très sollicités. Didier l'informaticien ne chôme pas non plus. De janvier à octobre 2025 : 51 objets ont évité la déchèterie sur 90 environ vus. De plus, nous avons été sollicités pour organiser un répar'café avec les collégiens dans le cadre d'une découverte des différents métiers manuels par les élèves tout en les impliquant aussi vers les notions de réparation pour éviter le gaspillage. Les élèves ont été parfois surpris des résultats qu'ils obtenaient.

■ **Les Marchés gratuits** : Le marché gratuit s'est déroulé à Marboué le 27 avril en 2025. Cette activité a toujours beaucoup de succès. Un deuxième marché a eu lieu le 9 novembre 2025 à la halle de Châteaudun.

■ **Le B.A. BA couture à Marboué** : 10 personnes étaient inscrites pour l'année 2024-2025. Tous ont apprécié les conseils d'Antoinette et ont réalisé différents ouvrages que Patricia a exposé au Forum, ce qui a suscité 3 nouvelles inscriptions.

■ **Le Jardin partagé** : Il a subi l'inondation d'octobre 2024, mais les jardiniers sont actifs et toutes les récoltes sont bonnes.

Mais aussi :

- Les achats groupés de cidre, pommes de terre, graines de tournesol et l'aide pour les installations de panneaux solaires sont toujours recherchés et demandés.
- Fabrication d'une micro-turbine hydro-électrique à siphon inversé. (Production d'électricité en autoconsommation). Elle est destinée à des moulins ayant une petite chute d'eau.
- Il est proposé à Marboué, des cours gratuits pour l'utilisation de cette imprimante 3D. Elle permet de réaliser des objets, ou des pièces d'un matériel que l'on ne retrouve plus dans les pièces détachées.
- La clôture de l'opération panneaux solaires 2 € pour le Sénégal avec 4 600€ de dons récoltés qui a permis l'installation de panneaux photovoltaïques et de batterie dans un centre de formation agricole au Sénégal.

Par ailleurs, Après Demain 28 soutient le projet de la Piste cyclable Marboué-Châteaudun mis en étude en 2026 par le département.

Tout ce travail a été fait dans le but d'être partagé. Toute personne ou association désirant en savoir plus peut nous contacter par mail : apresdemain28@gmail.com

Un grand merci au Conseil Municipal de Marboué pour l'intérêt qu'il porte à notre association, son soutien financier ainsi que pour le prêt de salles.

L'Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Marboué

L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué participe aux manifestations diverses, aux cérémonies patriotiques, fête notre patronne la saint barbe au restaurant, participe aux voyages avec les anciens sapeurs pompiers d'Eure et Loir.

■ **Président**Joël Ambroise - Tél : 07 78 21 63 88

■ **Trésorier**Michel Liard

■ **Secrétaire**Michel Gallais

Associations

Le **comité des fêtes** : une année **riche en événements...** et de **beaux projets** en perspective!



Lors de son assemblée générale, le Comité des fêtes de Marboué a élu un nouveau bureau, désormais présidé par **Fabrice Fauconnier**, avec **Fabienne Labelle** à la trésorerie et **Isabelle Tisserant** au secrétariat. Une équipe dynamique, déjà à l'œuvre pour faire vibrer la commune !

■ **13 juillet** – **Fête nationale**. Repas cochon grillé, bal, feu d'artifice et retraite aux flambeaux organisés par la mairie : une soirée festive et chaleureuse, très appréciée.

■ **15, 16 et 17 août** – **Fête de la libération**. Trois jours de commémoration en partenariat avec la mairie : campement historique, concert, restauration, buvette... Une belle affluence et un franc succès.

■ **30 août** – **Festi'Marboué**. Malgré la pluie, l'événement s'est tenu à la salle des fêtes. Près de 200 personnes ont applaudi le groupe Dark Revenges et le chanteur de L'French ou T.

■ **6 septembre** – **Matinée des associations**. Le Comité des fêtes a participé à la première matinée des associations organisée par la mairie, renforçant les liens entre acteurs locaux.

■ **28 septembre** – **Vide-grenier**. Près de 80 exposants, une météo clémente et une belle collaboration avec les associations locales.

■ **5 octobre** – **Salon du Bien-Être**. Première édition réussie à la salle des fêtes avec 17 exposants, en partenariat avec Charlène, notre coiffeuse, et Nathalie, kinésiologue.

Et pour la suite... De nombreux projets sont en préparation ! La saison 2026 pourrait débuter dès juin avec **un marché nocturne** et **un concert**, ainsi que la préparation d'une manifestation d'envergure en 2027 en collaboration avec les autres associations de Marboué.



Nous recherchons des bénévoles !
Envie de participer à l'organisation des événements, de prêter main forte ou simplement de partager un bon moment ? Rejoignez-nous !

Contact :
comitedesfetesdemarboue@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook :
comitedemarboue

Calendrier des manifestations à Marboué en 2026

Samedi 07 février : Moment de convivialité élus/habitants
À la salle des fêtes Joseph Renault
Organisé par la mairie

Vendredi 06 et samedi 07 mars : Représentations théâtrales
À la salle des fêtes Joseph Renault
Organisées par l'Association Culturelle

Samedi 14 mars : Concert
À la salle des fêtes Joseph Renault,
Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

Samedi 25 avril : Randonnée pédestre
Organisée par l'Association Culturelle

Vendredi 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945, Organisée par la mairie

Lundi 25 mai : Loto, à la salle des fêtes Joseph Renault
Organisé par la SAM Foot

Vendredi 12 juin : Marché nocturne et concert
Organisés par le Comité des fêtes

Vendredi 26 juin : Kermesse, Organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Lundi 13 juillet : Fête Nationale, Organisée par le Comité des fêtes et la mairie

Samedi 15 août : Commémoration de la libération de Marboué, Organisée par la Mairie

Samedi 29 août : Festi'Marboué
À l'espace Loisirs des Fontaines
Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 27 septembre : Vide greniers
Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 04 octobre : Salon du bien-être
Organisé par le Comité des fêtes

Mardi 11 novembre : Célébration de la fin de la guerre 1914/1918, Organisée par la mairie

Samedi 21 novembre : Soirée à thème
À la salle des fêtes Joseph Renault
Organisée par l'Association Culturelle

Dimanche 29 novembre : Bourse aux jouets,
Organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Vendredi 11 décembre : Marché de Noël,
Organisé par la mairie

Samedi 26 décembre : Loto
À la salle des fêtes Joseph Renault
Organisé par la SAM Foot

Association des *Parents d'élèves - Les crayons du sourire*

L'association est un regroupement de parents d'élèves BÉNÉVOLES avec pour mission d'accompagner financièrement les activités des écoles mais également de proposer diverses manifestations. Toutes les recettes de nos actions sont au profit de l'association pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Le bureau élu lors de l'AG de septembre 2024 reste le même et compte bien poursuivre sur la dynamique engagée ces dernières années.

L'APE participe à toutes les manifestations organisées par les écoles (Carnaval, Cross...) en offrant un goûter aux enfants. Cette année, nous avons pu faire un don à Action contre la faim lors du Cross.

Nous participons aussi à la brocante et organisons nos propres évènements : Bourses aux jouets, concert avec les « Les Simples d'Esprits », la tombola, la kermesse. Cela nous permet d'offrir le spectacle de Noël, des livres et des jeux de société ainsi qu'une belle participation à la sortie scolaire de fin d'année : le Clos Lucé pour les élémentaires et le Parc Floral pour les maternelles. Cette année une soirée conteuse a été organisée pour le plaisir des enfants avec des ateliers jeux, confection de marque-pages, couronnes des rois suivi d'histoires contées en musique. À chaque vacances nous proposons des Box Goûter aux enfants.

Nous recherchons des bénévoles pour tenir nos stands.

Quelques dates à retenir pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Bourse aux jouets 30/11/2025
- Marché de Noël 12/12/2025
- Spectacle de Noël offert aux enfants des écoles 09/12/2025
- Livres offerts à chaque enfant pour Noël et jeux de société pour chaque classe
- Soirée conteuse 22/01/2026
- Vente de gâteaux BIJOUX au mois de février 2026
- Concert au mois de mars 2026
- Participation au Carnaval des écoles 09/04/2026
- Participation au cross des écoles 22/05/2026
- Jeu de piste à Pâques
- Tombola des écoles
- Kermesse 26/06/2026
- Participation aux Olympiades 30/06/2026

L'association est ouverte et attentive aux propositions et idées d'animation.

N'hésitez pas à participer ou à parler des animations organisées autour de vous. Chaque petit geste compte !

Nous tenons à remercier la Municipalité pour la subvention annuelle.

Si toutefois vous souhaitez passer commande lors des ventes, celles-ci sont ouvertes à TOUS.

- La présidente/ Le vice-président..... GUINOIS Pauline/ CORNEAU Mehdi
- Le trésorier/ La vice-trésorière..... BROSSILLON Cyril / MAZEAU Céline
- La secrétaire/La vice-secrétaire..... SALMON Marina / SAINSARD Sandrine

Page Facebook : APE les crayons du sourire ou apemarboue@gmail.com



Association culturelle de Marboué



2025 a été une année de changement dans la structure de l'ACM. Deux co-présidentes ont pris la tête de l'association, accompagnée d'une nouvelle secrétaire ainsi qu'une vice-secrétaire en conservant l'ancienne trésorière et vice-trésorier. Le bureau compte aussi de nouveaux visages, et de nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'association

qui compte maintenant 42 personnes. Un logo a également été créé pour mettre en valeur et identifier notre association.

5 Activités se sont déroulées en 2025 :

■ THÉÂTRE

Tout d'abord, nos 2 représentations théâtrales qui se sont déroulées les 21 et 22 février 2025 où nous avons fait salle comble en refusant même des spectateurs qui ont eu la gentillesse de revenir le lendemain. Nous remercions tous les comédiens et les bénévoles pour la contribution à ce succès.

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous avez certainement remarqué notre présence sur le premier Forum des associations organisé par la mairie le 6 septembre à la salle des Fêtes. Nous avons rencontré quelques personnes et échangé avec les autres associations de la commune.

■ VIDE GRENIER

Nous avons participé au vide grenier organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 28 septembre 2025 avec toutes les associations locales avec notre traditionnel stand « Saucisses frites », qui a régalé tout le monde avec le privilège d'une très belle journée ensoleillée.

■ RANDONNÉE PÉDESTRE

Notre randonnée semi-nocturne s'est déroulée le 25/10/2025, 120 participants ont rejoint cette manifestation avec pour collation la soupe à l'oignon de circonstance en ce début d'automne.

■ SOIRÉE À THÈME ACM

Notre soirée à thème « TOUS EN PAILLETTES » du 22 novembre 2025 a été comme à l'accoutumée un vif succès avec près de 200 personnes qui ont dansé sur des tubes incontournables. Nous avions des cuisiniers de choix pour la préparation de ce « rougail » et en profitons pour remercier Jean-François et Christophe pour leur investissement personnel.

Nos évènements ont tous été un franc succès.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble des aidants directs ou indirects, pour leur investissement afin que toutes nos activités se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Un grand merci également à tous les bénévoles et les acteurs sans oublier la mairie pour le prêt des différentes salles pour nos répétitions théâtres et réunions et pour sa subvention annuelle.

Pour remercier l'ensemble des aidants nous avons organisé notre barbecue annuel à la ferme de Vilsard le 07/09/2025 et nous sommes allés au cabaret de « Mme Sans gêne » à Vendôme, où nous avons diné et assisté à un très beau spectacle. Un de nos adhérents a même été appelé sur scène pour une collaboration immédiate.

Un grand esprit de solidarité, une grande convivialité font que notre association perdure de façon satisfaisante, et nous en sommes fiers.

Nos dates de manifestations pour 2026 :

- Représentations théâtrales : 06 et 07 mars
- Assemblée Générale : 20 mars (salle Charles Sandré)
- Randonnée pédestre : 25 avril
- Soirée à thème : 21 novembre

Composition du bureau :

- Co-présidentes : Carine Deslandes et Nicole Jauneau
- Secrétaire : Céline Leclerc et son adjointe Nadine Luchesse
- Trésorière : Marie-Claude Dubec et son adjoint Bernard Chapron

Pour nous contactez : assosculture.marboue@gmail.com

L'École Maternelle

L'école maternelle compte 28 enfants répartis en deux classes. La classe de PS/MS avec Mme BOUCHARD qui comprend 13 élèves.

La classe de MS/GS (15 élèves) avec Mme SAINSARD qui assure également la direction.

Mme VARIN Léonie remplace Mme AMAR Isabelle qui est partie à la retraite en juin dernier. Nous remercions très chaleureusement Isabelle pour son grand professionnalisme, sa gentillesse et sa bienveillance.

Diane BELLANGER intervient deux fois par semaine dans la classe de MS/GS, elle propose en collaboration avec l'enseignante différentes activités d'arts plastiques.

Tout au long de l'année, les enfants participent à divers projets et activités pédagogiques en cohérence avec le projet d'école.

L'an passé, nous avons notamment participé à la semaine du goût, les enfants ont préparé des bricolages pour le marché de Noël organisé par la mairie, nous avons participé au carnaval avec l'école élémentaire et en collaboration avec la mairie et l'APE.

Les enfants sont allés au cinéma de Châteaudun dans le cadre du dispositif « Cinématernelle » puis nous sommes allés à l'Espace Malraux de Châteaudun afin de voir le spectacle JMF (Jeunesse Musicale de France).



Nous avons participé au cross avec les élèves de l'école élémentaire à l'Espace Loisirs des fontaines (moment de cohésion et de bienveillance entre les enfants.)

Les enfants vont également à la bibliothèque de Marboué avec Angélique POHU BARBIER : ils empruntent des livres, écoutent des histoires. C'est un moment important qui leur permet de se familiariser avec les livres et d'entrer progressivement dans la lecture. De même, nous proposons aux enfants une fois par mois de nous rendre à la médiathèque de Châteaudun. Nous remercions la mairie qui nous permet d'utiliser le car de la commune ainsi que les chauffeurs du car.

Cette année nous sommes allés passer la journée au Parc Floral d'Orléans. Nous remercions la mairie de nous avoir permis d'utiliser le car de la commune et à Mme Le Maire de nous avoir accompagnés.



Pour cette année scolaire 2025/2026, nous participerons au spectacle JMF, nous avons été retenu pour le dispositif « Musique en tout sens » une intervenante musicale viendra à l'école. Nous irons voir deux séances de cinéma dans le cadre du projet « Cinématernelle ». Un cross ainsi que des olympiades seront organisés au mois de mai et juin avec l'école élémentaire avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves qui offrira le goûter. Nous remercions vivement l'Association des Parents d'Elèves qui organise diverses manifestations et nous soutient tout au long de l'année.

Nous remercions la municipalité pour son écoute, son efficacité, son soutien et son dynamisme.

L'École Élémentaire

Cette année, l'école élémentaire accueille 60 élèves, répartis en trois classes.

La classe des CP-CE1 compte 17 élèves (13 CP et 4 CE1) avec Mme Lecointre, qui assure également la direction de l'école.

Les CE1-CE2 sont 18 élèves (7 CE1 et 12 CE2) encadrés par M. Piquet.

Enfin, les CM1-CM2, au nombre de 24 (14 CM1 et 10 CM2), sont pris en charge par Mmes Adam et Dutertre, qui se partagent la classe selon les jours de la semaine.

L'équipe est complétée par Mme Chevallier et Mme Boulay, AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap). Elles interviennent dans les trois classes selon les besoins des enfants, définis par la Maison Départementale de l'Autonomie.

L'année écoulée a été riche en événements : marché de Noël, carnaval, cross, sortie de fin d'année au Clos Lucé et fête de l'école ont rythmé la vie de l'établissement. Ces projets n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien des familles et l'implication précieuse de l'Association des Parents d'Elèves « Les Crayons du Sourire », que nous remercions sincèrement.

Tout au long de cette nouvelle année, les enfants participeront à de nombreux projets et activités pédagogiques, en lien avec le projet d'école et le fil conducteur propre à chaque classe.

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendront régulièrement à la médiathèque de Châteaudun (une à deux fois par période) et emprunteront également des ouvrages à la bibliothèque de Marboué deux fois par mois.

Toutes les classes assisteront à un spectacle JMF (Jeunesse Musicales de France) :

- Tiger Rodéo pour les CP-CE1 et CE1-CE2 le mardi 18 novembre,
- Versant Vivant pour les CM1-CM2 le mardi 13 janvier.

Nous remercions chaleureusement la commune pour la mise à disposition du car de la ville et pour la disponibilité des chauffeurs, qui rendent possibles ces sorties.

L'année sera également marquée par plusieurs temps forts autour de l'Enseignement Moral et Civique :

- élections des délégués de classe,
- sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire,
- participation aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, entre autres.

Nous souhaitons à l'ensemble des élèves, à leurs familles et à toute l'équipe éducative une très belle année scolaire, placée sous le signe de la curiosité, de la bienveillance et du plaisir d'apprendre.

Mme Lecointre, directrice de l'école élémentaire

Accueil pér scolaire et extra scolaire

La commune de Marboué propose aux enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire, un accueil éducatif :

- En temps pér scolaire, matins (7h15/9h), soirs (16h30/18h30) et mercredi (7h15/18h30)
- En temps extra scolaire, pendant les vacances (7h30/18h30) sauf les vacances de Noël et le mois d'août.

Cet accueil est assuré au sein de la maison Charles Sandré par



Pohu Barbier Angélique et Bellanger Diane ; l'équipe est complétée d'animateur BAFA et de stagiaires, suivant les besoins par période. L'équipe d'animation conçoit des programmes d'activités qui sont adaptés à l'âge des

enfants qu'elle accueille, à leurs besoins physiques, affectifs et intellectuels. Ces activités sont menées par les animateurs de l'accueil de loisirs, mais également des partenaires de la Commune ou des intervenants extérieurs. Thématisées ou ponctuelles, manuelles, musicales ou d'expression orale, artistiques, sportives, culturelles ou de découverte, les activités sont organisées dans le respect du projet pédagogique et de la réglementation.

Le fonctionnement du centre de loisirs et le mode d'inscription pour pouvoir le fréquenter est présenté dans un règlement intérieur, document que vous retrouvez sur le site de la commune ou en écrivant à periscolaire@marboue.fr

Au centre de loisirs cette année passée 2024/2025, l'équipe d'animation a travaillé sur le thème « À la découverte du temps ; le calendrier »

Dans le cadre du thème du calendrier, l'équipe a accompagné les enfants dans la découverte du temps qui passe à travers ses repères : jours, semaines, mois et saisons. Ils ont pu ainsi assurer la sécurité et le bien-être des enfants tout en rendant ces notions abstraites simples, concrètes et ludiques.

Ils ont proposé des activités adaptées :

- création d'un calendrier mural géant 2m x3m,
- jeux pour apprendre les jours de la semaine et l'ordre des mois,
- ateliers autour des saisons (couleurs, météo, fêtes),
- repérage du temps dans la journée grâce à une horloge simple,
- observation de ce qui change selon les mois (nature, vêtements, activités...).



Les animateurs ont construit un cadre dynamique où les enfants ont pu manipuler, observer, questionner et comprendre. Ils ont encouragé leur curiosité, la coopération et la participation de chacun, tout en reliant le thème aux moments du quotidien (le repas, les temps libres, les vacances). Grâce à ce travail, le centre de loisirs est devenu un espace où les enfants ont appris à se repérer dans le temps tout en s'amusant et en découvrant le cycle de l'année.

Cette année 2025/2026 a été séparée en périodes où les thèmes se répartissent ainsi :

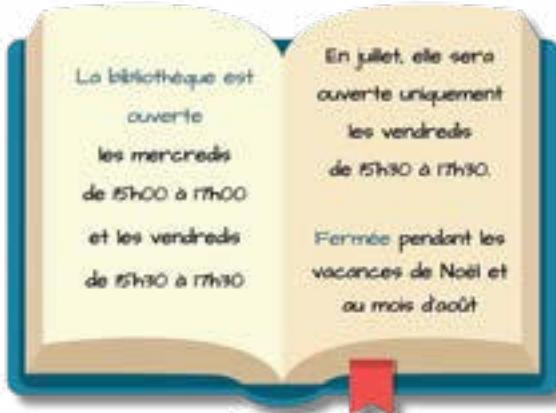
- Septembre : La rentrée scolaire
- Octobre-Novembre : Mystères et Fantômes
- Décembre-Janvier : Fées, Lutins et Monde merveilleux
- Février-Mars : Les héros du quotidien (pompiers, policiers, infirmiers, ...)
- Avril-Juin : Une galaxie lointaine
- Juillet : Peter Pan et ses compagnons

Bienvenue à la bibliothèque

Que vous soyez passionné de romans captivants, amateur de bandes dessinées, curieux d'ouvrages documentaires ou en quête de lectures jeunesse, vous trouverez votre bonheur parmi une sélection variée et régulièrement enrichie.

Nos bénévoles – Pascale, Joseph et Martine – sont présents pour vous accueillir chaleureusement. Ils vous guident dans vos choix, vous conseillent selon vos envies et vous accompagnent dans vos recherches afin que chacun reparte avec le livre qui lui correspond.

La bibliothèque est un lieu de découverte, de partage et de convivialité, ouvert à tous. Venez explorer ses rayons et laissez-vous surprendre par vos prochaines lectures.



Située à la Maison POTTIER (en face de la mairie)
12 rue du Docteur Péan - Tél : 02 37 44 92 72
mail : bibliotheque@marboue.fr

L'inscription est gratuite et vous donne accès à un large choix de romans et CD à emprunter sur place. Un catalogue en ligne de plus de 200 000 références. [A réserver sur le site mediathèques.eurelien.fr](http://mediathèques.eurelien.fr)

Le Jardin de Seb et Nath : fraîcheur et saveurs au rendez-vous



Depuis le mois de mai dernier, un nouveau maraîcher s'est installé au cœur de notre commune.

Le Jardin de Seb et Nath, situé au 38 rue de la Gare (anciennement les Plantes du Pays Dunois), vous propose chaque semaine une sélection de fruits et légumes au rythme des saisons.

Vous pouvez réserver votre panier fraîcheur à l'avance, une solution idéale pour gagner du temps tout en profitant de la fraîcheur maximale.

Le Jardin de Seb et Nath vous accueille les :

- mardis et mercredis : 9h-12h30
- vendredis et samedis : 9h-13h

Téléphone : 06 09 95 49 31

Facebook : LE JARDIN DE SEB ET NATH

Que vous soyez amateur de bons produits, attaché à la consommation locale ou simplement curieux de découvrir un nouveau commerce de proximité, Seb et Nath vous accueillent avec convivialité et authenticité.

Fermeture du site PAPREC



Depuis l'été dernier, le site PAPREC, situé sur notre commune, a officiellement fermé ses portes, marquant la fin d'une activité locale qui aura duré plusieurs années. Spécialisé dans le recyclage et la valorisation des déchets, PAPREC était un acteur reconnu dans le domaine de l'environnement et de l'économie circulaire.

À ce jour, aucune information officielle n'a encore été communiquée quant à la reconversion du site ou à son éventuelle réutilisation. La municipalité reste attentive aux projets qui pourraient redonner vie à cet espace.

Appliquons ensemble les bonnes conduites

Événements et gestes citoyens

Le Brûlage

Un arrêté préfectoral du **14 janvier 2026** interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, élagage, débroussaillage), qu'ils soient produits par les particuliers, les entreprises d'espaces verts ou les communes, sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir.

Brûler ses déchets à l'extérieur représente un danger sérieux pour la **santé** et pour **l'environnement**. Heureusement, des alternatives simples et respectueuses de la qualité de l'air existent :

- **Le compostage domestique** : Mélangez tontes de pelouse, feuillages, restes de repas et épluchures de légumes pour obtenir un compost riche, idéal comme amendement naturel pour vos plantes.
- **Le broyage et le paillage** : Les branchages broyés deviennent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage aide à conserver l'humidité du sol et limite la pousse des mauvaises herbes.
- **La déchetterie** : Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront collectés et valorisés.

L'élagage de vos arbres, haies...

Pour garantir la **sécurité** et la **visibilité** sur les routes, la commune rappelle que **l'arrêté municipal n°2021-03 du 7 janvier 2021** concernant l'élagage des plantations bordant les voies communales reste en vigueur.

- Les arbres, haies et arbustes situés le long des voies publiques communales, des chemins ruraux ou des voies privées ouvertes à la circulation doivent être élagués par les propriétaires ou occupants des terrains concernés.
- L'élagage doit être réalisé **au minimum à l'aplomb de la voie**, afin que rien n'empête sur l'espace de circulation ni ne gêne la visibilité ou le passage des véhicules et des piétons.
- Il appartient aux propriétaires ou occupants de procéder à un entretien régulier.

En cas de non-respect, la commune pourra intervenir directement et les frais seront à la charge des contrevenants.

L'entretien des trottoirs

Les **travaux de grosses réparations** relèvent de la commune. En revanche, **l'entretien courant des trottoirs situés devant les propriétés** incombe aux riverains.

Conformément à **l'arrêté municipal n°2021-01 du 7 janvier 2021**, il appartient aux propriétaires riverains — ou à leurs représentants (locataires, occupants, gardiens, syndics de copropriété) — de balayer, déneiger, saler et entretenir le devant et les côtés de leurs propriétés **jusqu'au caniveau**, qu'il y ait ou non un trottoir matérialisé.

Dépôts sauvages d'ordures ménagères et encombrants

Conformément à **l'arrêté communal n°2023-48 du 12 mai 2023** relatif aux déchets, ordures ménagères et emballages recyclables, tous dépôts sauvages (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats...) sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Par ailleurs, le fait d'abandonner ses déchets à côté d'un container ou d'un point de collecte est considéré comme un dépôt sauvage.

Tout dépôt sauvage constaté et dont le propriétaire a été identifié par tous moyens : vidéoprotection, adressage... sera redevable de la somme de 350 €.

Les troubles de voisinage

Les bruits de voisinage sont des nuisances sonores provoquées par le comportement d'une personne ou d'un animal. Lorsqu'ils constituent un trouble anormal, qu'ils surviennent de jour comme de nuit, ils peuvent être sanctionnés.

Conformément à **l'arrêté préfectoral n°1052** relatif au bruit, des mesures ont été prises pour préserver la tranquillité publique et limiter les nuisances sonores.

Horaires autorisés pour les travaux bruyants (bricolage, jardinage, etc.) :

- Jours ouvrables : 8h30 – 12h et 14h30 – 19h30
- Samedis : 9h – 12h et 15h – 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h – 12h

En cas de non-respect :

- Si l'auteur est propriétaire de son logement : un courrier simple lui sera adressé. En cas de récidive, un courrier recommandé avec avis de réception suivra.
- Si l'auteur est locataire : une lettre recommandée avec accusé de réception sera envoyée à lui ainsi qu'à son propriétaire, ce dernier étant responsable du comportement de son locataire.

Si ces mesures ne permettent pas de résoudre la situation, vous pouvez solliciter la gendarmerie pour constater le trouble.

Les chiens non tenus en laisse et pouvant avoir un comportement agressif envers les habitants ou d'autres animaux, sont en recrudescence

L'arrêté municipal du 9 novembre 1983 impose aux propriétaires d'animaux de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

En cas de non-respect, le Maire, conformément à la réglementation en vigueur, pourra exiger :

- la présentation d'une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire spécialisé,
- ainsi que l'obtention d'une attestation d'aptitude relative à l'éducation et au comportement canin.

La propriété urbaine : une responsabilité partagée

Une déjection sur un trottoir, un chemin, près des écoles ou dans les espaces de jeux publics... Faut-il pour autant blâmer les chiens ? Bien sûr que non : ils ont des besoins naturels. Mais il revient à leur maître de veiller à ce que nos rues ne deviennent pas des toilettes publiques.

La seule solution : **ramasser les déjections**.

Ces nuisances, au-delà de leur aspect inesthétique, posent de réels problèmes :

- Hygiène publique et sécurité des enfants,
- Image de la commune, dégradée par ce manque de civisme.

Il est inadmissible que promeneurs, familles ou agents municipaux soient confrontés chaque jour à cette incivilité.

La commune, après avoir installé des panneaux de sensibilisation dans les zones les plus touchées, en appelle à la **responsabilité de chacun**. Un chien bien élevé, c'est aussi un maître respectueux.

Animaux perdus/trouvés : que faire ?

TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ?

Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

- Prendre une photo et mettre une annonce sur : www.chat-perdu.org / www.chien-perdu.org et consulter la liste des chats/chiens perdus
- Amener l'animal chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille. C'est un acte gratuit !
- Informez les vétérinaires, voisins, mairies, fourrières, associations de protection animale (SPA)

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse

Si vous avez perdu ou trouvé un chien ou un chat, publiez votre annonce. Vous pouvez également la partager sur le site ou la page Facebook de Pet Alert.

L'importance de la stérilisation des chats

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en seulement quatre ans.

La stérilisation présente de nombreux avantages :

- Limiter les naissances non désirées.
- Réduire l'errance et les abandons.
- Prévenir certaines maladies et comportements à risque.



Aujourd'hui, la commune fait face à une recrudescence de chats errants, source d'inquiétudes et d'indignation parmi les habitants. Malgré les sollicitations auprès des associations de protection animale, les capacités d'accueil sont saturées.

Pour répondre à cette situation, la municipalité a renouvelé deux conventions :

- Une avec LUKYDOGS CAPTURE pour le ramassage et la capture des chats errants.
- Une avec la Fondation 30 Millions d'Amis, qui finance à hauteur de 50 % les frais de stérilisation et d'identification dans le cadre d'une intervention annuelle.

Des campagnes de capture et de stérilisation seront prochainement menées sur la commune. Pour qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions, la mairie diffusera les informations via PanneauPocket et sur le Facebook officiel.

Pendant ces opérations, il est demandé aux propriétaires de garder leurs chats à domicile afin d'éviter toute confusion ou capture involontaire.

La municipalité rappelle à tous les propriétaires l'importance de la stérilisation. En stérilisant votre animal, vous contribuez à son bien-être, à la régulation de la population féline, et à la tranquillité de la vie collective.

PERDU chien/chat

- Appelez très vite chaque soir dans tout le quartier (avec un bruit familier : croquettes ...)
- Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au Fichier Félin I-CAD au 09 77 40 30 77. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour
- Mettez une annonce sur : www.chat-perdu.org / www.chien-perdu.org et consultez la liste des chats/chiens trouvés
- Créez affiches et affichettes avec photos et vos coordonnées
- Informez les vétérinaires, voisins, mairies, fourrières, associations de protection animale (SPA)
- Affichez dans des lieux de passage : commerces, panneaux d'affichage...
- Distribuez les affichettes

Si vous avez perdu ou trouvé un chien ou un chat, publiez votre annonce. Vous pouvez également la partager sur le site ou la page Facebook de Pet Alert.

Souvenir d'une tempête historique

Le 11 octobre 2024 restera gravé dans la mémoire des Marbouésiens. Ce jour-là, la tempête Kirk a frappé durement la région Centre-Val de Loire, provoquant des inondations spectaculaires dans plusieurs communes, dont Marboué. Les pluies torrentielles ont transformé les rues en rivières, envahi les habitations et paralysé les infrastructures locales.



Les photos aériennes prises dans les heures qui ont suivi montrent l'ampleur du désastre : des quartiers entiers submergés et des routes totalement englouties. Ces clichés témoignent de la violence de la crue et de la résilience des habitants.

Face à cette catastrophe récente, la municipalité a procédé au renforcement du dispositif de vigilance face aux inondations ainsi qu'à la mise à jour du réseau des référents volontaires, désignés dans chaque rue impactée par les inondations. Leur rôle est essentiel : ils ont pour mission d'alerter immédiatement les habitants des rues touchées dès que la mairie reçoit une alerte de vigilance émise par la Préfecture. Ce relais local permet une diffusion rapide de l'information et renforce la réactivité face aux risques climatiques.

Par ailleurs, Madame Le Maire participe activement aux réunions organisées par la préfecture. Ces rencontres permettent d'anticiper les phénomènes météorologiques à risque et de coordonner les actions à mener pour une meilleure préparation collective.

De nombreux Marbouésiens nous ont partagé leurs témoignages, évoquant la peur, les pertes matérielles, mais aussi l'entraide et le courage. Ce drame a renforcé les liens communautaires et a donné naissance à une volonté commune : ne jamais oublier.

La Nouvelle Vague Une année 2025 pleine de **découvertes !**



À la crèche La Nouvelle Vague, l'année 2025 a été riche en rires, en jeux et en belles aventures. Ouverte du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15, la structure accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dans un cadre chaleureux, pensé pour leur bien-être et leur sécurité.

Tout au long de l'année, les tout-petits ont exploré une multitude d'activités : peinture, pâte à modeler, gommettes, collage, motricité, yoga, jardinage, marionnettes... Sans oublier les moments de jeux extérieurs dès que le soleil le permettait !

Le thème choisi cette année, « la mer », a inspiré décos, lectures et même notre carnaval, où les enfants sont venus déguisés en adorables animaux marins.

En juin, grâce au projet culturel porté par la Communauté de communes du Grand Châteaudun, nous avons accueilli un spectacle en plein air lors de notre fête avec les parents : un moment apprécié par les petits comme par les grands ! Des ateliers d'éveil musical et de contes ont également rythmé l'année, sans oublier les chansons partagées avec Marinette, notre musicienne bénévole.

Nous avons aussi participé à la Semaine nationale de la petite enfance, autour du thème « Encore ! Jouer à l'infini ! », une véritable bouffée de créativité.

Au quotidien, nous continuons d'utiliser les signes associés à la parole pour faciliter la communication avec les jeunes enfants. Ces gestes, très appréciés, enrichissent les échanges et accompagneront encore nos découvertes l'année prochaine.

Pour clôturer 2025, nous aurons le plaisir de retrouver les familles autour d'un moment festif : le spectacle « Goutte d'eau », suivi de notre traditionnel petit buffet.

Une belle année qui s'achève, et déjà l'envie de voguer ensemble vers de nouvelles aventures !



Base de

loisirs de Marboué : une belle saison 2025 marquée par la nouveauté et la mobilisation des équipes

La base de loisirs de Marboué a connu une saison 2025 riche et animée, avec une fréquentation totale de 3 512 visiteurs. Ouverte les week-ends de juin puis tous les jours du 1er juillet au 31 août, elle a su séduire un large public malgré une météo estivale mitigée en juillet et août.

Un excellent mois de juin

Le mois de juin, particulièrement chaud et ensoleillé, a offert un très bon démarrage de saison. Trois événements majeurs ont permis de dynamiser la fréquentation et de valoriser le site :

- Portes Ouvertes le dimanche 22 juin, avec la présence d'une chorégraphe et danseuse ;
- Fête des Trublions le mercredi 25 juin, avec jeux et goûter offerts aux enfants ;
- Journée Sportive Scolaire le jeudi 26 juin, rassemblant les élèves autour d'activités en plein air.

Ces rendez-vous ont contribué à faire connaître la base et à renforcer son image de lieu de loisirs convivial et familial.

De nouveaux équipements pour un meilleur confort

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun (CCGC) a poursuivi ses investissements en 2025 afin d'améliorer l'accueil et la qualité des prestations. De nouveaux équipements ont été installés :

- une structure gonflable pour le plaisir des enfants,
- des tables de pique-nique et une table de ping-pong pour favoriser la détente et les moments de convivialité,
- et des investissements techniques permettant de garantir une température de baignade optimale pour le confort des baigneurs tout au long de l'été.



Ces aménagements témoignent de la volonté de la CCGC de faire évoluer la base pour répondre aux attentes du public et diversifier les activités proposées.

Une ouverture rendue possible grâce à une forte mobilisation

L'ouverture de la base en juin a été rendue possible grâce à l'engagement exemplaire des équipes. En effet, les importantes inondations de la fin d'année 2024 avaient causé de lourds dégâts

sur le site. Les équipes Equalia et les services techniques de la Communauté de Communes se sont mobilisés avec efficacité pour remettre en état les installations et permettre une ouverture dans les meilleures conditions.

Tout au long de la saison, une équipe de 5 personnes a assuré l'accueil du public, la gestion des embarcations et la surveillance de la baignade, garantissant un service de qualité et une sécurité optimale.



MARBOUÉ

Bulletin Municipal - 2026 - n°43

